



L'an deux mil vingt-cinq, le 15 mai 2025, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 06 mai 2025, s'est réuni à 09h13 à la Salle des Pachottes à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s : BALLELIO Pierre ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CHONE Jean-Philippe ; DUBUISSET Laure (suppléante de Mr HUMBERT Claude) ; GAMET Christian ; GIROMAGNY Véronique ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SAUZE Jean-Luc ; SCOTTI Mattia ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs : ABELLAN Tim donne pouvoir à Jean-Luc SAUZE ;

Excusé(e)s : ATHANAZE Pierre ; CARRAS Lilian ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; GAT Thierry ; GROSPERRIN Anne ; ROSET Patrick ; SUBRA Cécile.

Absents non
excusés :

Délibération N°2025-021	Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du comité syndical du 21 mars 2025
------------------------------------	---

Vu le conseil syndical qui s'est tenu le 21 mars 2025,

Vu l'ordre du jour de la séance du 21 mars 2025 et les échanges en séance,

Vu le Procès-Verbal de la séance du 21 mars 2025,

Vu le bureau qui a eu lieu le 25 avril 2025,

Monsieur le Président propose à l'assemblée de délibérer pour approuver le Procès-Verbal précité.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à la majorité absolue,

Nombre de délégués titulaires	22	Voix pour	14
Nombre de délégués présents (dont suppléants)	13	Voix contre	
Pouvoirs	1	Abstention	
Absents excusés	8		
Absents non excusés			



Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le

ID : 069-256900804-20250515-D_2025_021-DE



- **APPROUVE** le PV de la séance précédente.

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD
Président